



**Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et
de la Formation Professionnelle
Force Ouvrière**

UD FO - 70 avenue François Verdier, 81000 ALBI
Tél : 06.69.16.57.43 - Mail : fnecfpfo.tarn@gmail.com

Albi, le 13 octobre 2026

Bruno TOÏGO pour la FNEC FP-FO 81

A Monsieur le Secrétaire Général de la DSDEN du Tarn

Objet : demande de CDAS exceptionnelle avant le 31 octobre

Monsieur le Secrétaire Général,

La CDAS du Tarn s'est réunie hier et 4 dossiers au lieu de 6 ont pu être étudiés.
Nous avons collectivement accordé 5330 € sur les 11500 € qui restaient au crédit.
2400 euros (1200 + 1200) pouvaient encore être accordés par l'assistante sociale en suivant la procédure d'urgence présentée par M. le Secrétaire Général pour les 2 dossiers qui étaient absents du fait de la cyber attaque qui touche notre Académie.

Lors de cette CDAS, nous avons rappelé à plusieurs moments notre attachement à la bonne redistribution du salaire différé, nous avons exprimé notre regret face à un budget encore contraint en 2026 et à des restrictions imposées tout au long des réunions pour "ne pas trop dépenser".

A la fin de cette instance, nous avons demandé expressément qu'une CDAS exceptionnelle soit organisée pour apurer les comptes du Tarn et permettre à des Personnels en difficulté de recevoir l'aide à laquelle ils ont droit.

Selon M. le Secrétaire Général , il n'était pas possible d'accéder à cette demande puisque le budget devait être bouclé immédiatement.

Il nous a présenté un argumentaire administratif qui ne correspond pas à nos valeurs et revendications syndicales.

M. le Secrétaire Général s'est engagé à envoyer aussitôt notre reliquat tarnais au rectorat de Toulouse pour que d'autres départements en profitent.

Depuis, nous savons que la CDAS du 31, qui s'est réunie le même jour que nous, a décidé que les dossiers qui arriveront à la DSDEN seront étudiés jusqu' au 21 octobre et traitées en

distanciel avec les membres de la CDAS pour une mise en paiement avant la date limite du 31 octobre 2026.

Nous nous étonnons donc que ce qui est possible à Toulouse ne le soit pas à Albi.

Si, dans un absolu d'entraide départementale, nous pouvions accepter que les contraintes subies servent à d'autres, il nous est insupportable d'imaginer renvoyer cette somme à Bercy où est organisée notre précarité.

Depuis, enfin, nous avons appris que la somme restante s'élevait non pas à 3770 € Mais à 4470 € (à revoir en attendant message Mme Doré Escoubas)

Dans le Tarn où les salariés sont fragiles et fragilisés par leur employeur, notre CDAS se doit de répondre au mieux à leurs attentes.

Nous rappelons que FO demande chaque année un budget abondé à hauteur des besoins réels.

Cette demande a déjà été portée collectivement.

Nous vous demandons donc que la procédure actée en Haute-Garonne soit également actée dans le Tarn.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'expression de nos sentiments distingués,

Bruno TOIGO et François BACH
pour la FNEC FP FO 81



***Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle, de la
Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière***

6/8, rue Gaston Lauriau – 93513 MONTREUIL CEDEX
Tél. : 01 56 93 22 22 – Fax : 01 56 93 22 20 – email : fnecfp@fo-fnecfp.fr – Site : <http://fo-fnecfp.fr>